

Jeudi 23 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Anderlecht instaure un Conseil Consultatif pour les élèves des écoles communales

Dans le cadre de son engagement pour une plus grande participation des élèves, la Commune d'Anderlecht a le plaisir d'annoncer la mise en place du nouveau « Conseil consultatif des élèves » à destination des écoles communales secondaires. Grande première pour Anderlecht, ce Conseil a pour objectifs de permettre aux élèves de s'exprimer sur la vie scolaire, de proposer des idées concrètes pour améliorer leur école et de découvrir, de manière active, le fonctionnement démocratique local.

Le dispositif s'adresse aux élèves de première secondaire des écoles communales d'Anderlecht. Les membres seront élus par leurs camarades au sein de chaque établissement. Il s'agit d'une expérience formatrice qui vise à développer leur sens des responsabilités, leur esprit d'initiative et leur capacité à travailler en collectif.

Le Conseil se réunira un jeudi par trimestre, de 17h15 à 18h30, dans la salle du Conseil communal. La première rencontre aura lieu en janvier 2026 et démarrera par des élections.

« Ce Conseil consultatif des élèves est une belle opportunité de former des citoyens actifs, curieux et engagés. Je me réjouis que ce projet puisse prendre vie dans chaque école et que les jeunes puissent s'y sentir pleinement légitimes et valorisés », explique l'Échevine de l'Enseignement Luiza Duraki.

« La participation des jeunes est essentielle et formatrice. Ce projet novateur porté dans l'enseignement communal est très enthousiasmant », conclut le Bourgmestre d'Anderlecht.